



Madame la Rectrice
de l'académie de Clermont
3 avenue Vercingétorix
63000 CLERMONT-FERRAND

Objet : conséquences de la flambée des carburants sur le quotidien des agent·es

Madame la Rectrice,

La forte augmentation des prix, notamment de l'énergie, provoquée par la guerre au Moyen-Orient, pèse lourdement sur le pouvoir d'achat des ménages. Les agent·es de la Fonction publique subissent de plein fouet cette nouvelle poussée inflationniste alors même que leurs traitements indiciaires ont perdu près d'un quart de leur valeur en euros constants en vingt-cinq ans. Cette situation résulte d'années de dévalorisation du point d'indice, d'abord au début des années 2000, puis de quinze années de gel de sa valeur à l'exception de quelques mesures ponctuelles insuffisantes.

Ainsi, dans le contexte d'augmentation brutale et incontrôlée des prix des carburants, les personnels de l'Education nationale ne sont pas épargnés. Tous·tes les agent·es contraint·es d'utiliser leur véhicule pour se rendre sur leur lieu de travail sont concerné·es, parfois au prix de plusieurs centaines de kilomètres parcourus chaque semaine. Les personnels en services partagés, les TZR, les agent·es contractuel·les, les collègues assurant des compléments de service ou étant amené·es à se déplacer pour les examens ou le suivi des stages, mais aussi les AESH et les AED, déjà parmi les plus faiblement rémunéré·es, se retrouvent aujourd'hui dans des situations financières particulièrement difficiles, voire intenable. Pour le SNES-FSU, il est inacceptable que les personnels de l'Education nationale, engagés au service de l'intérêt général soient contraints de financer eux-mêmes une part croissante du coût de leur activité professionnelle.

À ce jour, la seule réponse avancée par le ministre consiste à évoquer un recours accru au télétravail. Cette annonce apparaît largement déconnectée des réalités du terrain : la majorité des métiers de la Fonction publique, et plus encore ceux de l'Éducation nationale, s'exercent auprès du public et au contact direct des élèves. Pour nombre de personnels, le télétravail n'est tout simplement pas envisageable.

Le SNES-FSU attend du gouvernement des mesures fortes pour maîtriser les prix, notamment ceux de l'énergie, afin de préserver les conditions de vie des personnels et plus largement de l'ensemble des salarié·es. Les services publics, qui constituent des amortisseurs essentiels face aux crises, doivent être renforcés. Le SNES et la FSU exigent des mesures d'urgence comme l'injection de points dans les grilles pour toutes les catégories et le dégel du point d'indice, l'ouverture de négociations sur les carrières et

les rémunérations, une revalorisation de l'Indemnité de Sujétion Spéciale de Remplacement (ISSR) ainsi que des frais de déplacements pour faire face à l'inflation actuelle.

C'est l'occasion de rappeler que des personnels cumulent parfois des retards de frais de déplacement conséquents, y compris dans notre académie. Il est urgent que ces situations soient régularisées.

C'est pourquoi nous vous demandons de porter une attention particulière à l'ensemble de ces difficultés, de veiller à ce que les remboursements de frais soient effectués dans des délais raisonnables et de garantir que tous les personnels, notamment les plus précaires, puissent faire valoir leurs droits et accéder aux dispositifs d'aide relevant de l'action sociale.

Vous remerciant par avance de l'attention portée à cette situation, veuillez croire, Madame la Rectrice, en notre profond attachement au Service public d'éducation et à ses agent·es.

Fabien Claveau et Marc Bellaigue, secrétaires académiques
Murielle Veisz, Isabelle Dyduch, Philippe Leyrat, secrétaires adjoint·es